



République Française
Département du Bas Rhin
COMMUNE D'ENTZHEIM
55, route de Strasbourg – 67960 ENTZHEIM
Tel : 03 88 68 81 90 – Fax 03 88 68 96 36
E-mail : mairie@entzheim.fr

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO NEUF OU A LA REPARATION D'UN VELO

La commune d'Entzheim souhaite promouvoir les modes de déplacement doux et écoresponsables. L'usage du vélo, en particulier, contribue à l'effort de réduction de la pollution atmosphérique, sonore et à la santé publique. Pour encourager les habitants à utiliser le vélo, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un vélo neuf ou pour la réparation d'un vélo.

Les modalités sont les suivantes :

- 3 catégories de vélo sont financées à hauteur de :
 - ✓ pour un vélo « ordinaire » : 30 % du coût d'achat plafonné à 80 €
 - ✓ pour un vélo à assistance électrique (VAE) : 10 % du coût d'achat plafonné à 150 €
 - ✓ pour un vélo cargo ou un tricycle à assistance électrique : 10 % du coût d'achat plafonné à 200 €Pour les vélos à assistance électrique, la batterie doit être sans plomb.
- La réparation d'un vélo est également financée à hauteur de 50 % du coût de la réparation plafonné à 50 €.
- Le dispositif en vigueur depuis le 11 février 2021 est prolongé du 01^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 (les factures postérieures à cette date ne seront plus acceptées sauf si le Conseil Municipal décide de prolonger le dispositif).
- Le nombre d'aide par Entzheimois est limité à 1 pour l'achat d'un vélo (électrique ou ordinaire) et 1 pour la réparation d'un vélo, mais n'est pas limité en nombre par foyer.
- Il n'est pas prévu de contribution supplémentaire de la commune en fonction de la situation fiscale. Par contre l'entrée en vigueur de ce dispositif permettra aux Entzheimois dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur à 13489 € de bénéficier du bonus vélo à assistance électrique versé par l'Etat. Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35475> et sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36828>
- A noter que les habitants d'Entzheim peuvent également bénéficier :
 - du dispositif d'aide mis en place par l'Eurométropole de Strasbourg, à condition de respecter les conditions demandées. Plus d'informations sur : <https://www.strasbourg.eu/aides-achat>
- Seuls les vélos neufs homologués, de dimension minimale 24 pouces (ou vélos adultes pliants avec une dimension inférieure), comprenant les équipements de sécurité obligatoires (éclairage, signalisation sonore, freins) sont éligibles.
- Le lieu d'achat du vélo devra être situé dans le département du Bas-Rhin ; l'achat sur une plateforme de commerce en ligne ne sera pas subventionné par la Ville.
- L'achat d'un vélo français est vivement encouragé et l'acquéreur s'engage à ne pas revendre le vélo dans l'année qui suit son acquisition.



République Française
Département du Bas Rhin
COMMUNE D'ENTZHEIM
55, route de Strasbourg – 67960 ENTZHEIM
Tel : 03 88 68 81 90 – Fax 03 88 68 96 36
E-mail : mairie@entzheim.fr

Liste des pièces à adresser à la mairie d'Entzheim (dépôt en mairie ou par courriel mairie@entzheim.fr) :

- ➔ Le formulaire de demande incluant la charte d'engagement dûment complété et signé
- ➔ La copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide. Celle-ci doit comporter :

- Le nom et l'adresse du bénéficiaire
- Le type de vélo et la référence (marque et nom ou n° du modèle)
- La date d'achat (entre le 01^{er} janvier 2026 et le 31 décembre 2026)

ou la copie de la facture de réparation. Celle-ci doit comporter :

- Le nom et l'adresse du bénéficiaire
- Un descriptif sommaire de la réparation effectuée

- ➔ La copie du certificat d'homologation (pour les vélos à assistance électrique)
- ➔ La copie de la pièce d'identité du bénéficiaire
- ➔ La copie d'un justificatif de domicile à la même adresse que la facture d'achat ou de réparation (facture de moins de 3 mois d'un fournisseur d'énergie, d'eau ou télécom ou une copie de la dernière taxe d'habitation de la résidence principale)
- ➔ Un relevé d'identité bancaire.



Dans le cadre du renouvellement du mobilier urbain de l'Eurométropole, une pompe à vélo en libre accès a été installée à côté de l'abribus, le long de la piste cyclable vers Lingolsheim.



République Française
Département du Bas Rhin
COMMUNE D'ENTZHEIM
55, route de Strasbourg – 67960 ENTZHEIM
Tel : 03 88 68 81 90 – Fax 03 88 68 96 36
E-mail : mairie@entzheim.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE ET CHARTE D'ENGAGEMENT

LE DEMANDEUR (l'utilisateur mineur ou majeur du vélo)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Courriel _____ Téléphone _____

LE REPRESENTANT LEGAL (à compléter uniquement si le demandeur ci-dessus est mineur)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Courriel _____ Téléphone _____
() suis le représentant légal du demandeur mineur ci-dessus
() atteste sur l'honneur que le mineur ci-dessus, réside à mon domicile

ATTESTE / ATTESTONS SUR L'HONNEUR :

- ➔ que le vélo concerné par la demande d'aide est un vélo neuf homologué de dimension minimale 24 pouces (ou vélos adultes pliants avec une dimension inférieure) comprenant les équipements de sécurité obligatoires (éclairage, signalisation sonore, freins) ;
- ➔ que pour l'achat d'un vélo ou un tricycle à assistance électrique, la batterie est sans plomb.

Ou :

- ➔ que le vélo concerné par la demande d'aide et qui fait l'objet d'une réparation m'appartient.

M'ENGAGE / NOUS ENGAGEONS SUR L'HONNEUR :

- ➔ ne percevoir par la commune d'Entzheim qu'une seule subvention pour l'aide à l'achat d'un vélo neuf et une seule subvention pour la réparation d'un vélo ;
- ➔ ne pas revendre le vélo dans un délai d'un an suivant la date de signature de la présente charte ;
- ➔ restituer la subvention à la commune d'Entzheim dans le cas où ce vélo viendrait à être vendu durant cette période d'un an ;
- ➔ respecter les règles du code de la route et à transmettre ces règles de sécurité à mes enfants ;
- ➔ maintenir le vélo et les équipements obligatoires en bon état de fonctionnement ;
- ➔ avoir un comportement éthique lors des déplacements à vélo, en étant notamment attentif aux piétons et aux personnes à mobilité réduite ;
- ➔ chercher à privilégier la marche et le vélo pour des déplacements réguliers de proximité ;
- ➔ si la commune d'Entzheim me contacte, participer à une évaluation de ce dispositif d'aide.

Fait à Entzheim, le _____ (date)

LE DEMANDEUR (mineur ou majeur)

Rajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé »
Signature :

A compléter si l'utilisateur du vélo est mineur :

LE REPRESENTANT LEGAL DU MINEUR

Rajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé »
Signature :